

Réseau CREA REIMS

Origine et finalité du réseau Créa Reims

Créa Reims est né d'une volonté collective en 2003, avec comme objectif d'optimiser l'aide à la création et à la reprise d'entreprise d'une part, d'aider le porteur de projet à identifier rapidement le bon interlocuteur d'autre part.

L'idée de créer un réseau de structures intervenant dans l'accompagnement des entrepreneurs est partie de deux constats principaux :

- les acteurs d'aides à la création d'entreprise étaient multiples, les compétences variées, mais le porteur de projet s'orientait avec beaucoup de difficultés vers l'un ou vers l'autre. Comme les services proposés aux entrepreneurs manquaient de visibilité, les acteurs intervenant sur le champ de l'accompagnement ont émis la volonté de se regrouper afin de simplifier le parcours du porteur de projet ;
- le pourcentage d'entrepreneurs conseillés dans la structuration de leur projet était peu significatif : il a été estimé à seulement 16% à Reims (même pourcentage qu'au niveau national). C'est pourquoi communiquer auprès des porteurs de projet et leur proposer un accompagnement de l'idée à la mise en œuvre était nécessaire, en appui d'un réseau mobilisé autour de la création et reprise d'entreprises.

11 membres issus d'associations, de chambres consulaires et collectivités ont fondé Créa Reims :

- ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Economique ;
- AFPA - Association pour la Formation Professionnelle des Adultes ;
- Boutique de Gestion ;
- Carinna Incubateur ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay ;
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne ;
- Pépinières d'Entreprises Henri Farman ;
- Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne ;
- Reims initiative ;
- Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Ville de Reims.

Ces membres partenaires se sont engagés, vis-à-vis du créateur, à :

- l'accueillir dans les meilleures conditions, lui présenter le rôle et les modalités d'intervention de chacun des membres partenaires de Créa Reims ;
- l'orienter en fonction de ses besoins ;
- l'accompagner dans ses démarches et l'aider dans le montage du dossier ;
- le former pour l'aider à mieux aborder son projet ;
- l'aider dans sa recherche de financements ;
- préserver la confidentialité de son projet.

Les membres partenaires se sont réciproquement engagés à :

- assurer la transparence des informations entre les membres du réseau tout en préservant la confidentialité des projets, notamment dans le cadre d'un fichier « créateurs » partagé, ce qui allège considérablement le travail administratif ;
- faire bénéficier chaque partenaire des expériences acquises pour améliorer les méthodes, enrichir le savoir-faire et diffuser des règles de bonne pratique.

Créa Reims n'a aucune personnalité juridique : il s'agit d'un réseau de structures non commerciales de développement économique du bassin de Reims, spécialisé dans l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise. Il n'a donc pas adopté de statuts ou travailler sur un projet associatif.

Aucune règle d'entrée ou de sortie n'a été définie et le processus de réponse suite à une demande d'adhésion de structures existantes reste flou. Seule une charte écrite et signée par les structures marque la naissance du réseau et certifie l'engagement des membres. L'absence de personnalité morale signifie que le réseau ne peut contracter en son nom ou avoir un budget qui lui est propre. Mais créer une nouvelle structure alors que le but de Créa Reims était de rendre plus lisible l'accompagnement, ne répondait pas à la préoccupation des membres.

En amont du projet, des groupes de travail avaient été organisés en partenariat avec la Direction des Affaires Economiques de la ville de Reims.

Créa Reims dépend donc avant tout de la capacité de ses membres à se fédérer, à leur volonté de collaborer et d'animer ce réseau de volontaires, afin d'offrir un appui technique de qualité et cohérent aux porteurs de projet.

Le fonctionnement du réseau, son animation, ses réalisations

Créa Reims est un réseau connu de tout le bassin d'emplois rémois. Il dispose d'une forte notoriété sur Reims, même si ces membres ne sont pas identifiés en tant que tel.

Le réseau doit cette notoriété à sa force de communication, par l'instauration d'une identité commune en créant son système d'identité visuel (logo), des outils de communication communs (plaquettes, dépliants, site Internet...) et surtout en concevant un événement unique à Reims : le forum de la création CREAREIMS.

Sur une journée, le forum CREAREIMS vise à réunir un maximum d'experts au centre des Congrès de Reims.

La 1^{ère} édition s'était déroulée de façon minimaliste grâce à la contribution de chaque membre mais c'est aussi ce travail collectif qui a contribué à développer des valeurs partagées dans le réseau, autour de la convivialité, de la complicité et de la solidarité.

Le réseau a également mis en place un concours de la création d'entreprises, CREAREIMS JUNIOR, afin de repérer les étudiants qui ont un projet de création.

En plus de ces événements, les membres participent régulièrement à des manifestations ciblées sur l'entreprenariat et la reprise d'entreprises sur les différents territoires.

Ces réalisations ont été possibles parce que chaque membre est à la fois acteur et animateur du réseau. Chaque membre s'est par ailleurs positionné en tant qu'expert sur une spécialité : la rédaction de projet, l'élaboration d'un budget, l'aspect juridique...

Concrètement, la mutualisation des compétences individuelles par spécialité permet à l'accompagnateur d'un porteur de projet de se tourner vers tel ou tel expert pour apporter une réponse complète et rapide au porteur, ce qui évite à ce dernier de rencontrer de multiples structures.

En outre, la réflexion entre les membres du réseau a abouti sur la mise en place de formations, notamment sous la forme de transferts de savoir-faire et de compétences entre les membres du réseau, ce qui facilite la mise en commun des expertises.

En résumé, l'organisation d'outils de communication et d'événements communs, la mutualisation des compétences, l'élaboration d'un fichier partagé de créateurs sont des pratiques de solidarité forte au sein d'un réseau. Malgré tout, elles demandent à chaque membre de la rigueur professionnelle, un respect mutuel et une réflexion sur son objectif personnel et professionnel : je travaille pour qui ? Pour quoi ? Intérêt individuel ou intérêt pour tous ?

En effet, les membres se mobilisent au-delà de leur temps habituel de travail pour mener à bien certains projets de réseau. Leurs rencontres sont trimestrielles et pilotées par un animateur, et sont plus nombreuses pendant la période précédant le forum CREAREIMS.

Cette mobilisation reste possible parce que chaque membre en récolte les fruits au final. Pour que le réseau fonctionne il est indispensable que chacun y trouve une plus-value, comme celle de réussir à créer un projet en commun qui n'aurait pas pu aboutir seul.

En conclusion, on pourrait se demander si une entité unique serait préférable et plus lisible pour le créateur d'entreprise. Or il pourrait être contreproductif de diminuer le nombre de structures d'accompagnement de projets car leur multiplicité assure un dynamisme, crée une émulation débouchant sur la mise en œuvre d'initiatives et la réalisation de projets innovants.

La présence d'un réseau doit bien entendu s'inscrire dans une politique territoriale, le projet du réseau n'étant pas antinomique au projet de développement local. La concertation est légitime, il s'agit de construire ensemble un projet cohérent, en vue d'un objectif commun : mieux informer l'entrepreneur potentiel et le réseau Créa Reims reste un exemple de travail en commun.

Caractéristiques du réseau Créa Reims

Le réseau Créa Reims tire sa force de la connaissance mutuelle entre les structures intervenant dans l'accompagnement de projets de création d'entreprise sur le bassin de Reims et de la complémentarité des expertises échangées entre pairs sur certains dossiers. Cette dernière pratique a été fructueuse puisque que le nombre de projets accompagnés est passé de 16 % à 30% depuis la mise en place du réseau.

Dans ce réseau, chaque acteur s'enrichit au contact des autres membres et dispose de documents co-construits tel que le guide du créateur, de ressources téléchargeables sur le site Internet de Créa Reims.

Toutefois, un membre peut parfois être mis en difficulté dans le réseau, par exemple lorsqu'un audit sur l'efficacité des structures composant Créa Reims pointe une faiblesse chez un membre. Ce dernier est alors invité à corriger ce manque...

Le réseau Créa Reims devrait être amené à se développer en intégrant d'autres structures comme des sociétés de portage salarial, des coopératives d'activités et d'emploi. Mais un membre ne pouvant entrer qu'à l'approbation de tous, Créa Reims ne s'est pas élargi depuis sa création. On peut alors se demander si son objectif est bien de proposer aux porteurs de projet tous les modèles économiques et toutes les voies possibles pour la concrétisation de son projet.

Enfin, pour qu'un réseau perdure, chaque membre doit garder son identité propre, sa légitimité et sa place car il s'agit de bâtir une relation basée sur la solidarité et la confiance entre les membres.

Pour conclure, Créa Reims a donné des idées de création de réseau à des communes voisines. Le réseau Créa Châlons est en effet cours de création.

A la différence de Créa Reims dont l'origine est la volonté commune de différentes structures locales, ce réseau est porté par la ville de Chalons en Champagne, sans partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et selon des orientations stratégiques fixées par la ville. C'est le propre d'un réseau : les règles de fonctionnement diffèrent, ses objectifs, ses réalisations dépendent de la volonté de ses membres.

Il n'y a donc pas de modèle unique de réseaux mais des projets communs qui s'appuient sur une volonté collective pour se réaliser.

Contact :



Olivier Fiquet

Directeur de la pépinière d'entreprises Henri Farman
Animateur du réseau Créa Reims jusqu'en 2008

Co-écrit par le Gip Arifor et la Cresca

